

# **MERCI !**

## **MOBILISATION DU 20 MARS 2019**

# **MERCI À TOUTES ET À TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION ET SOYEZ FIERS D'AVOIR MONTRÉ VOTRE INDIGNATION !**

Un peu partout en France, et aussi devant CMA France, nous avons fait entendre notre voix sur :

- **notre inquiétude, légitime, sur l'avenir du réseau.**
- **la paupérisation des salariés qui n'a maintenant que trop duré.**

Le Président STALTER qui se targue d'avoir relancé le dialogue dans le réseau, après une calamiteuse mandature de la précédente direction, n'a toujours pas commencé à enrayer notre catastrophique perte de pouvoir d'achat et ne semble toujours pas prêt à le faire.

*C'est pourquoi nous leur avons demandé, et cela dans les plus brefs délais, une rencontre avec un membre du gouvernement pour que « le ruissellement », tant évoqué par notre président MACRON, puisse enfin nous atteindre.*

Cette mobilisation du 20 mars en appellera peut être d'autres. Si nous ne prenons pas en mains notre avenir, ne comptez pas sur eux pour le faire à votre place !

**ALORS RESTONS MOBILISÉS ET DÉTERMINÉS  
POUR EN FINIR AVEC CETTE SPIRALE  
DÉSASTREUSE !**

[Merci\\_20\\_mars\\_2019\\_SNCA\\_CGT](#)

---

# Succès de la CGT au Pôle formation UIMM Pays de la Loire

## Election du CSE

# Succès de la CGT au Pôle formation UIMM Pays de la Loire

Le 15 mars dernier, des élections pour le renouvellement des IRP dans le cadre du nouveau CSE (**Comité Social et Economique**) ont eu lieu au Pôle formation UIMM des Pays de la Loire.

Le Pôle formation UIMM c'est 254 salariés (ETP) répartis sur 6 établissements à travers les Pays de la Loire pour former des apprentis et des adultes aux métiers de la métallurgie (chaudronnerie, usinage, maintenance et aéronautique)

Deux phases de négociations ont précédé le 1<sup>er</sup> tour : un accord d'Entreprise pour la mise en place du CSE et le PAP (Protocole d'Accord Préélectoral).

Merci au SNCA-CGT pour son soutien tout au long des négociations avec la Direction. D'autant plus que du côté

patronal, la volonté affichée de négocier était limitée par l'application du minimum légal.

Malgré tout, le fruit de nos échanges nous a permis d'obtenir un CSE proche des anciennes IRP (CE/DP/CHSCT). Deux commissions ont été actées : une CSSCT (Commission Santé Sécurité Condition de Travail) et une CDP (Commission Délégation de Proximité). La première remplacera le CHSCT, la seconde les DP par établissement. Bémol, le manque de moyens. En effet, la diminution des heures de délégation rend compliqué la représentation du personnel et nous oblige à une mutualisation des heures puisque nous avons obtenu que les suppléants participent activement aux commissions.

*A l'issue des élections, le SNCA-CGT au sein du Pôle formation UIMM Pays de la Loire reste majoritaire face à la CFDT et la CGC.*

L'enseignement à tirer de cette expérience est qu'il faut absolument négocier point par point pour ne pas se contenter d'un accord supplétif qui renvoie le dialogue social aux calanques grecques.

*La section syndicale*

---

**LE RASSEMBLEMENT DEVANT CMA  
FRANCE EN IMAGES**

Ce mercredi 20 mars, devant le siège de CMA France, une cinquantaine de manifestants du SNCA-CGT venus d'un peu partout se sont rassemblés pour marquer demander à être reçus par le président Stalter. Celui ci est venu à la rencontre des manifestants, accompagné d'un ou deux autres présidents de CMA (un Bureau National se tenait ce jour-là, raison du choix de cette date pour le rassemblement) et du Secrétaire Général de CMA France.

Merci à tous ceux qui ont fait le déplacement

- 
- 
- 
- 
-

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

■

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

---

**GRÈVE !**



# LE 20 MARS, TOUS EN GRÈVE !



[Fly\\_CMA\\_CGT\\_SNCA\\_20\\_MARS\\_](#)

---

## **Le SNCA-CGT appelle à la grève le 20 mars 2019 dans les Chambres de Métiers et de l'Artisanat**

Depuis plus de 10 ans maintenant, les Chambres de Métiers sont prises dans un tourbillon de décisions et de réformes qui les mettent à mal :

- **Révision Générale des Politiques Publiques, régionalisation, diminution du financement public,**



**ponction des réserves financières et, derniers évènements en date, la loi PACTE et la réforme de la formation et de l'apprentissage.**

De plus, la mise en application par les employeurs d'un statut décrié par la SNCA-CGT, a vu une perte du pouvoir d'achat pour les agents des CMA (administratifs et enseignants) par le gel du point d'indice depuis maintenant 9 ans et une évolution de carrière réduite considérablement, par un jeu de grilles d'échelons et de classes, qui ont laminé leur pouvoir d'achat. A cela s'ajoute la surcharge de travail, le mal être au travail, les risques psycho-sociaux et la disparition petit à petit de certains services aux artisans.

*C'est tout un réseau d'aide aux artisans, à la création et reprise d'entreprises et de soutien à l'apprentissage et aux jeunes, qui est aujourd'hui fragilisé. Et aussi et surtout l'avenir des centaines de salariés qui est remis en cause.*

Le SNCA-CGT ne peut pas se satisfaire de cette situation. Nous nous opposons à la mort annoncée du service public à l'artisanat ainsi qu'au mal être de tous ceux qui font vivre

par leur travail, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Pour ces raisons, le personnel des CMA est appelé à se mettre en grève le 20 mars 2019, à mener des actions dans chaque établissement et à se rassembler devant le siège de CMA France à Paris avenue Marceau.

Une délégation demandera d'autre part à être reçue par le ministère de tutelle afin d'exposer les craintes et les revendications du SNCA-CGT.

---

**LE TRACT POUR LE MOUVEMENT DU 20 MARS**

[V1-Grève nationale 20 mars](#)

**LE DOSSIER DE PRESSE POUR LE MOUVEMENT DU 20 MARS**

[VF\\_Dossier\\_presse\\_SNCA\\_CGT\\_2019](#)